



L'ESSENTIEL 2024

FOCUS SUR NOTRE ACTIVITÉ, NOS RESSOURCES ET NOS DÉPENSES

ÉDITO

L'humanité voit depuis plus d'une décennie les lois, les politiques et les pratiques autoritaires proliférer, l'espace civique se resserrer et la liberté d'expression et d'association régresser. Face à ces attaques multiples et délibérées, c'est vous qui nous donnez les moyens d'agir mois après mois.

Grâce à vous, nous oeuvrons pour pallier les carences du système international, défendre les droits humains, et nous mobiliser aux côtés de tous ceux et celles dont les libertés fondamentales sont bafouées, sacrifiées sur l'autel du pouvoir ou du profit, et dont la vie même est en danger. Vous faites ainsi partie de ces femmes et de ces hommes qui se dressent avec nous pour résister, apportant chaque jour la preuve qu'en unissant nos forces, nous pouvons remporter d'immenses victoires contre les mouvements qui menacent les libertés de toutes et tous : nous ne vous en remercierons jamais assez !

Bertrand Puel,
Trésorier d'Amnesty International
France



NOTRE MISSION

Conformément à nos valeurs de solidarité, d'indépendance et d'impartialité, nous agissons pour **défendre et faire respecter les droits humains** partout où ils sont en danger

**Pour y parvenir,
nos actions visent à :**

- **ENQUÉTER** sur les atteintes aux droits humains afin de les dénoncer.
- **FAIRE DU PLAIDOYER** pour défendre celles et ceux dont les droits sont bafoués.
- **EXERCER DES PRESSIONS** sur les gouvernements et autres détenteurs de pouvoir, comme les entreprises.
- **MENER DES OPÉRATIONS** de mobilisation à travers le monde avec des millions de personnes.
- **PROMOUVOIR LES DROITS FONDAMENTAUX** en particulier via des activités d'éducation aux droits humains.



ENQUÉTER
sur le terrain



ALERTER
opinions, médias



AGIR
rapports, mobilisation, soutien

SYNTÈSE DE NOS COMPTES EN 2024

Amnesty International France (AIF) appartient à un mouvement mondial constitué de 70 sections nationales à travers le monde et dont le Secrétariat international est basé à Londres.

NOTRE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Pour assurer son **indépendance** et son **impartialité**, AIF n'accepte par principe aucune subvention des pouvoirs publics ni de parti politique et son financement repose quasi-exclusivement sur la générosité du public.

En 2024, le total de **nos produits** s'élève à 32,7 M€ dont **97 % proviennent de la générosité du public** (31,5 M€). Les 3 % restants proviennent principalement des abonnements à la Chronique et des ventes de produits de la boutique AIF.

97 %
des ressources issues
de la générosité du public

Du point de vue **des charges**, le total général atteint 33,7 M€ dont 30 % correspond à notre **contribution au mouvement international** (10,1 M€). Le reste est constitué à 46 % de dépenses d'activité (15,7 M€) et à 24 % de charges de personnel (8 M€).

COMpte DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (DONNÉES EN K€)	2023		2024	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	30 257	30 257	31 525	31 525
2. Produits non liés à la générosité du public	1 108		1 088	
3. Subventions et autres concours publics	3		32	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	18		7	
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	241	241		
TOTAL	31 627	30 498	32 652	31 525
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Mission sociale	20 799	20 432	21 266	21 122
2. Frais de recherche de fonds	6 633	6 633	6 622	6 622
3. Frais de fonctionnement	5 338	4 400	5 698	5 348
4. Dotations aux provisions et dépréciations	8		57	48
5. Impôt sur les bénéfices	19		72	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice				
TOTAL	32 796	31 465	33 715	33 140
EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE	(1 169)	(967)	(1 063)	(1 615)

Les comptes présentés dans ce document correspondent aux comptes combinés du Secrétariat national d'AIF et de 252 de ses groupes locaux au 31 décembre 2024.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

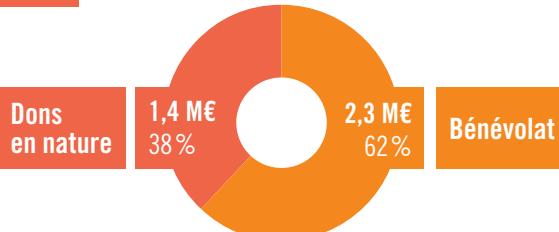
3,7 M€

Les **bénévoles** constituent une force essentielle et indispensable de notre mouvement. En 2024, l'investissement de nos 210 bénévoles au Secrétariat national ou dans les instances de gouvernance, a permis d'effectuer près de **64 000 heures** ! Ceci représente plus de **35 ETP** (équivalents temps plein) soit une **valorisation de 2,3 M€**.

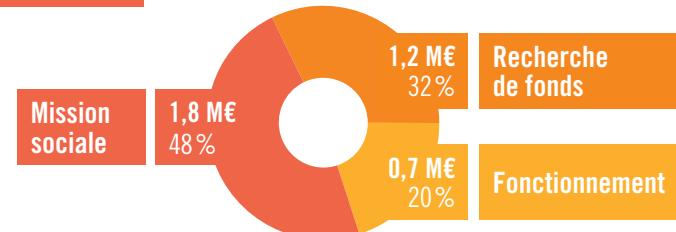
Cette valorisation ne prend pas en compte la précieuse mobilisation des militantes et militants réunis en régions et dans nos **484 structures locales**, organisées en groupes locaux (243), antennes jeunes (214) et cercles d'action (27). Partout en France, ces milliers de personnes assurent le relais de nos actions et agissent auprès de tous les publics pour les informer, les sensibiliser et les rendre acteurs de la défense des droits humains.

Les **dons en nature** sont essentiellement composés de **concours gracieux de diffuseurs médias et d'agences de communication** qui permettent notamment à nos combats et nos campagnes de bénéficier d'une plus forte visibilité.

ORIGINE



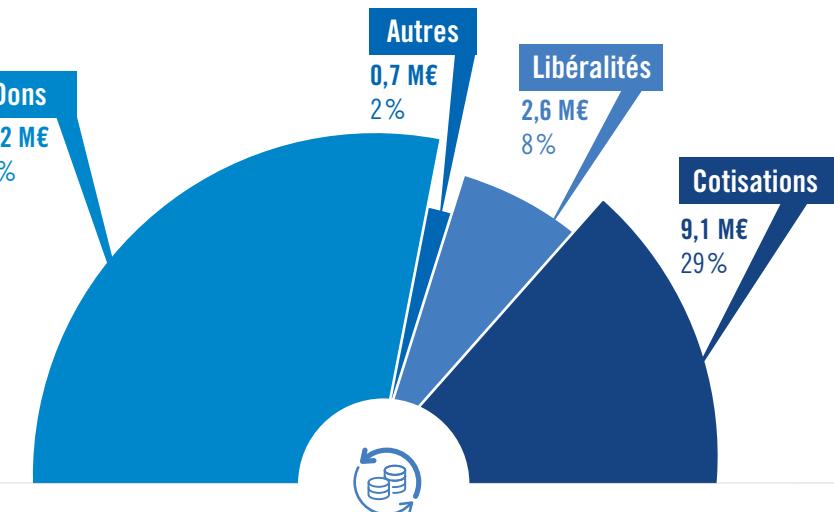
DESTINATION



FOCUS SUR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

RESSOURCES

31,5 M€



Dons

Avec un total de 19,2 M€ collectés en 2024, les dons représentent **61 % de nos ressources**. Ils sont en hausse de 2 % par rapport à l'an dernier. Cette augmentation s'explique notamment par la forte mobilisation des donateurs et donatrices sur le conflit Israël/Gaza. **Notre modèle de collecte repose prioritairement sur les prélèvements automatiques.** Moins sujets aux aléas liés aux évènements extérieurs, ils permettent d'accroître notre **stabilité financière**.

208 000
donateurs

Autres ressources

Les autres ressources (0,7 M€) sont principalement composées des **abonnements à la Lettre d'Amnesty** et des **produits financiers** générés par nos placements (sans risque en capital) de trésorerie. Ces derniers nous permettent de réduire l'impact de l'inflation sur nos dépenses.

BILAN SIMPLIFIÉ

Toutes les données financières présentées dans l'Essentiel sont extraites de nos comptes combinés 2024, certifiés par notre commissaire aux comptes et approuvés par notre Assemblée générale des 21 et 22 juin 2025.

ACTIF NET (en K€)	31/12/2023	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	253	162
Immobilisations corporelles	2 521	2 422
Biens reçus par L&D destinés à être cédés	1 435	2 711
Immobilisations financières	203	210
ACTIF IMMOBILISÉ	4 412	5 504
Stocks & en cours	107	106
Créances d'exploitation	1 123	3 524
Disponibilités	15 965	13 428
Charges constatées d'avance	458	397
ACTIF CIRCULANT	17 653	17 456
TOTAL GÉNÉRAL	22 065	22 961

POLITIQUE DES RÉSERVES

Les réserves d'AlF ont vocation d'assurer à la fois la solvabilité de l'association et sa résilience en cas de difficultés conjoncturelles. Elles sont encadrées par une politique validée par le conseil d'administration.

Après affectation du résultat 2024, elles sont principalement constituées de :

Libéralités (legs, assurances-vie et donations)

Si on observe une parfaite stabilité dans les ressources issues des libéralités (2,6 M€) entre 2023 et 2024, les fonds à recevoir ont presque doublé en 1 an. Les biens immobiliers reçus et destinés à être cédés sont notamment passés de 1,4 M€ à fin 2023 à 2,7 M€ à fin 2024 (cf. Bilan simplifié). Cela témoigne de la confiance accordée par de plus en plus de personnes envers notre association pour partager leur patrimoine et lui donner du sens.

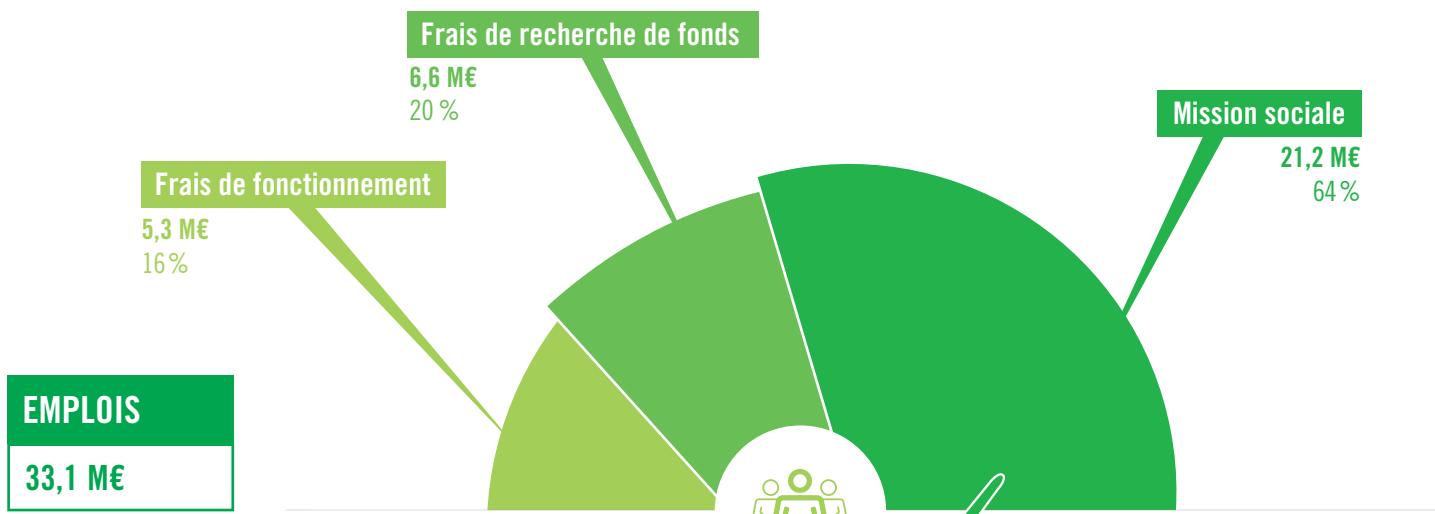
138 000
membres

Cotisations des membres

Fin 2024, près de 138 000 membres partagent notre vision, nos valeurs fondamentales et contribuent à notre mission. Leur soutien financier qui a augmenté de 6 % en 2024, nous aide à agir pour un monde plus juste. Nous proposons systématiquement à nos donateurs qui ne le sont pas déjà, de devenir membre de l'association.

PASSIF (en K€)	31/12/2023	31/12/2024
Réserves	15 290	14 118
Report à nouveau	949	932
Résultat de l'exercice	(1 169)	(1 063)
FONDS PROPRES	15 069	13 987
Fonds reportés et dédiés	1 838	3 655
Provisions pour risques et charges	148	196
Dettes diverses	4 506	4 953
Produits constatés d'avance	504	170
DETTES ET AUTRES PASSIFS	6 996	8 974
TOTAL GÉNÉRAL	22 065	22 961

- La **réserve d'investissement** (3,2 M€) vise à assurer la capacité de financement des emplois long terme. Elle correspond au montant des actifs nets immobilisés non destinés à être cédés, majoré du plan d'investissements.
- La **réserve d'intervention** (9,6 M€ soit 3,5 mois d'activité) vise à assurer la capacité de financement du fonctionnement de l'organisation. Elle doit couvrir entre 2 et 6 mois de charges d'exploitation décaissables.



Mission sociale

Le cadre stratégique pour la période 2022-2030 de notre mouvement à l'échelle mondiale est structuré autour de 2 grands axes prioritaires :

1. La liberté d'expression et espace civique

via notamment le renforcement de la liberté d'expression et la garantie du droit de réunion pacifique pour toutes et tous.

2. L'égalité et la non-discrimination

avec notamment la promotion de la justice de genre, non racisée et intersectionnelle, l'amélioration des droits économiques et sociaux visant à garantir des conditions de vie dignes, l'obtention de la justice climatique et la protection des droits des réfugiés et migrants.

En France

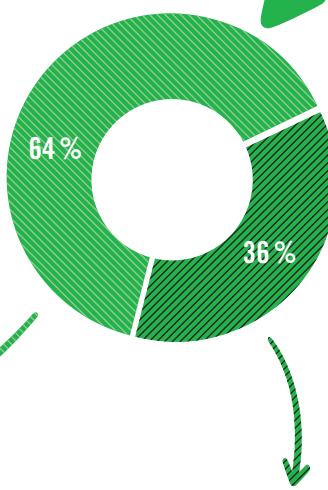
Nos ressources financent des **actions de mobilisation** du public et de nos militants pour promouvoir et défendre les droits humains. En articulant **éducation et information** sur ces droits, **activités de plaidoyer** et campagnes de communication, nous renforçons notre impact.

Chaque année, nous suivons de nombreux sujets, liés aussi à l'actualité, mais concentrons nos efforts sur des priorités. En 2024, nous avons notamment documenté et dénoncé le **génocide commis par Israël à Gaza**, poursuivi notre campagne de sensibilisation sur les **dangers de la surveillance numérique de masse** et alerté les autorités sur la **situation des femmes afghanes en exil**.

Frais de recherche de fonds

Notre indépendance financière est garante de notre totale et indispensable **liberté d'action**. En l'absence de recours aux subventions, ce poste est essentiel à notre association pour développer nos ressources et nous permettre de mener à bien nos actions.

Si nos ressources collectées ont augmenté, nos frais de collecte se sont quant à eux stabilisés à 6,6 M€. Leur proportion sur le total des dépenses a donc mécaniquement diminué pour représenter 20 % en 2024 contre 21 % l'an dernier.



A l'international

Chaque année, nous dédions une part conséquente de nos ressources au **financement de notre mouvement à l'international**. En 2024, la contribution d'AIF s'est élevée à 10,1 M€ dont l'essentiel (7,7 M€ soit les ¾) a été directement affecté à notre mission sociale.

Cette solidarité financière **contribue principalement à assurer la qualité et l'indépendance de notre recherche** sur les violations des droits humains.

Elle soutient aussi notre **développement dans le monde et le maintien d'entités** dont les moyens ou possibilités de collecte sont plus limités.

Frais de fonctionnement

Indispensables au bon fonctionnement de l'association, ces dépenses sont principalement composées des frais relatifs aux **services supports** (comptabilité, juridique, informatique...) ainsi qu'à la **gouvernance** et à l'**organisation régionale**.

Le poids des frais de fonctionnement sur le total des dépenses s'élève à 16 % en 2024.



100 % INDÉPENDANTS, GRÂCE À VOUS !

Retrouvez tous nos comptes détaillés et leurs annexes en scannant ce QR code ou rendez-vous sur : amnesty.fr/transparence-financiere ou journal-officiel.gouv.fr/



NOS COMBATS



CONFLIT ISRAËL-GAZA

En décembre 2024, la publication du rapport intitulé « *On a l'impression d'être des sous-humains : le génocide des Palestiniens et Palestiniennes commis par Israël à Gaza* » représentait un enjeu majeur pour Amnesty International et pour sa section française. **C'est en effet la première fois que notre organisation parvenait, grâce à son travail de recherche, à établir une telle qualification juridique.** Ce résultat est le fruit de mois d'enquêtes, de collecte de preuves et d'analyses juridiques. Elle s'est accompagnée de multiples actions : plaidoyers, tribunes internationales, campagnes de mobilisation, pressions auprès d'élus et recours juridiques pour défendre les droits des Palestiniens et Palestiniennes et lutter contre l'impunité.

INTERDICTION DE LA RECONNAISSANCE FACIALE

Amnesty International France a lancé une campagne de sensibilisation du public en amont des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024, pour alerter sur les menaces que cette technologie fait peser sur les libertés fondamentales. Avec plus de **6 millions de personnes touchées par notre campagne et plus de 100 000 signatures de pétition recueillies**, notre mobilisation contre la reconnaissance faciale a franchi un cap décisif. En parallèle, un travail de plaidoyer ciblé auprès des parlementaires a permis de les mobiliser en faveur de l'interdiction de la reconnaissance faciale.



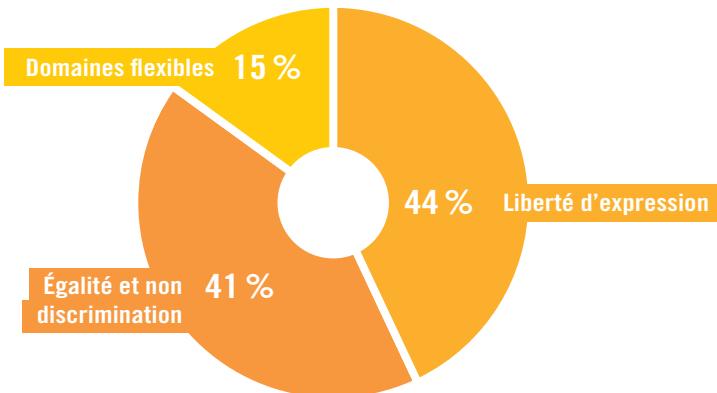
FEMMES AFGHANES

En 2024, la Cour nationale du droit d'asile (CND) a reconnu les femmes afghanes comme un groupe social nécessitant une protection particulière, et la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a établi que le simple fait d'être une femme afghane justifie l'octroi de l'asile dans les pays membres de l'Union. Une belle victoire, mais il faut que ces femmes puissent se rendre dans l'Union européenne. **Amnesty International a joué un rôle central sur ce sujet en menant une campagne de sensibilisation publique, un plaidoyer ciblé et une large mobilisation** pour inciter les autorités françaises à garantir des voies d'accès légales et sûres aux femmes afghanes en quête de refuge en Europe.

ON SE BAT ENSEMBLE, ON GAGNE ENSEMBLE

Retrouvez l'ensemble de nos combats et les victoires auxquelles vous contribuez chaque jour sur **amnesty.fr**

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE MISSION SOCIALE EN FRANCE



FEMMES TRAVAILLEUSES DU SEXE, MIGRANTES ET TRANS

Avec la publication de son rapport « *Rentrez chez vous, ça va passer* » Amnesty International France a mis en lumière **les obstacles systémiques auxquels sont confrontées les femmes travailleuses du sexe, migrantes et trans lorsqu'elles tentent de porter plainte pour violences sexuelles en France**. Ce travail d'analyse et de sensibilisation a permis de faire ressortir des réalités invisibilisées et dénoncer les violences auxquelles elles sont confrontées notamment de la part des pouvoirs publics et en mobilisant nos militants et militantes.

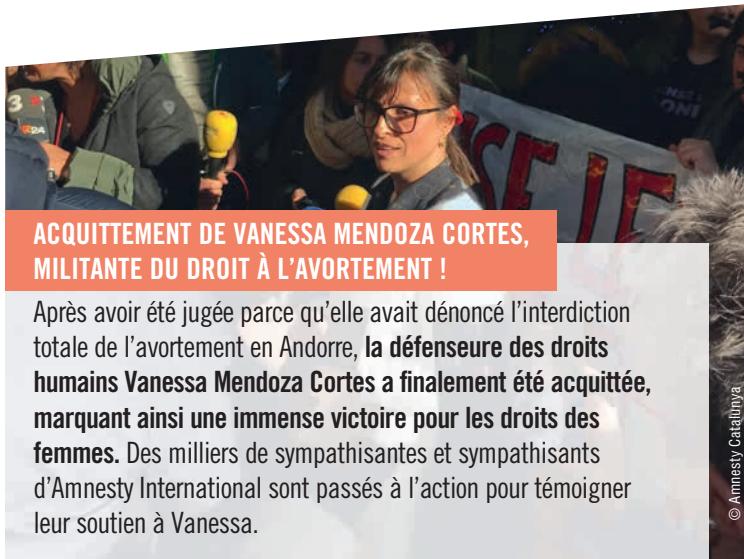
NOS VICTOIRES



ADOPTION DU PROJET DE LOI SUR L'ÉGALITÉ DEVANT LE MARIAGE EN THAÏLANDE !

En juin 2024, la Thaïlande est devenue le premier pays d'Asie du Sud-Est à légaliser le mariage pour toutes et tous, offrant aux couples LGBTI+ les mêmes droits que les couples hétérosexuels. **Cette avancée historique résulte d'années de mobilisation et de plaidoyer.**

Amnesty International a contribué à cette avancée grâce à son travail de sensibilisation, sa documentation des discriminations et sa pression continue sur les autorités pour garantir l'égalité et les droits des personnes LGBTI+.



ACQUITTEMENT DE VANESSA MENDOZA CORTES, MILITANTE DU DROIT À L'AVORTEMENT !

Après avoir été jugée parce qu'elle avait dénoncé l'interdiction totale de l'avortement en Andorre, **la défenseure des droits humains Vanessa Mendoza Cortes a finalement été acquittée, marquant ainsi une immense victoire pour les droits des femmes.** Des milliers de sympathisantes et sympathisants d'Amnesty International sont passés à l'action pour témoigner leur soutien à Vanessa.



LE CONSENTEMENT ENFIN INSCRIT DANS LA LOI POLONAISE, MAIS L'INCLUSION RESTE À CONQUÉRIR !

Après des années de lutte menée par des femmes courageuses, des victimes et leurs alliés, **la Pologne a adopté, en août 2024, une définition du viol fondée sur le consentement, remplaçant l'approche axée sur la force.** Ce progrès fait de la Pologne le 19^{ème} pays européen, sur les 31 analysés par Amnesty International, à reconnaître le viol comme un acte sexuel non consenti.

Cependant, des préoccupations subsistent quant à la protection insuffisante des personnes en situation de handicap, notamment mental. **Amnesty International poursuivra son action pour que cette avancée devienne pleinement inclusive et protectrice pour toutes et tous.**



JULIAN ASSANGE ENFIN LIBRE !

Le fondateur de WikiLeaks est arrivé en Australie, son pays natal, en homme libre le 26 juin 2024. Un jour qui marque la fin de la traque acharnée des États-Unis contre le journaliste qui avait révélé en 2010 des documents classés confidentiels pointant de possibles crimes de guerre commis par l'armée américaine en Afghanistan et en Irak. Une nouvelle immense pour Julian Assange, ses proches et à travers lui, pour la liberté de la presse.

© FREDERICK FLORIN / AFP

VOTRE GÉNÉROSITÉ EST NOTRE PRINCIPALE SOURCE DE FINANCEMENT

Grâce à vous, nous agissons en toute indépendance et impartialité.

